

**ORDONNANCE N° 08/068 DU 17 NOVEMBRE 2008 PORTANT NOMINATION DANS LA CATEGORIE
DES OFFICIERS GENERAUX DES FORCES ARMEES DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE
DU CONGO**

Le Président de la République,

Vu la Constitution, spécialement en ses articles 79, 81 et 91 ;

Vu, telle que modifiée et complétée à ce jour, la Loi n° 81-003 du 17 juillet 1981 portant statut du personnel de carrière des services publics de l'Etat ;

Vu la Loi n° 04/023 du 12 novembre 2004 portant organisation générale de la Défense et des Forces Armées de la République Démocratique du Congo, spécialement en son article 20 ;

Vu le Décret n° 007/2003 du 03 avril 2003 instituant le port des grades et signes distinctifs au sein des Forces Armées Congolaises ;

Vu, telle que modifiée et complétée à ce jour, l'Ordonnance n° 07/017 du 03 mai 2007 portant organisation et fonctionnement du Gouvernement, modalités pratiques de collaboration entre le Président de la République et le Gouvernement ainsi qu'entre les membres du Gouvernement, spécialement en ses articles 5, 58 et 59 ;

Vu l'avis du Conseil Supérieur de la Défense ;

Revu l'Ordonnance n° 07/020 du 12 juin 2007 portant nomination dans la catégorie des officiers généraux des Forces Armées de la République Démocratique du Congo ;

Sur proposition du Ministre de la Défense Nationale et des Anciens Combattants ;

Vu la nécessité et l'urgence ;

ORDONNE :

Article 1^{er}

Est nommé au grade de Lieutenant-Général des Forces Armées de la République Démocratique du Congo, le Général-Major **ETUMBA LONGILA Didier**, matricule 058920/K.

Article 2

Sont abrogées toutes les dispositions antérieures contraires à la présente Ordonnance.

Article 3

Le Premier Ministre et le Ministre de la Défense Nationale et des Anciens Combattants sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente Ordonnance qui entre en vigueur à la date de sa signature.

Fait à Kinshasa, le 17 novembre 2008

Joseph KABILA KABANGE

Le Premier Ministre
Adolphe MUZITO

**Pour copie certifiée conforme à l'original
Le 17 novembre 2008**

Le Cabinet du Président de la République

**Louise MAYUMA KASENDE
Directeur de Cabinet Adjoint**